

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DFFI	Date	23 octobre 2026
Numéro	26.179	Heure	12h35

Auteur-e(-s) : Groupe libéral-radical – Le Centre		Lié à (facultatif) : ad 26.619 com
Titre :	Pour une école obligatoire plus équitable : introduire un niveau intermédiaire au cycle 3 pour valoriser le parcours de chaque élève	
Contenu : Le Grand Conseil, sur la base du rapport d'évaluation du cycle 3 rénové, invite le Conseil d'État à étudier l'opportunité d'adapter les dispositions légales sur l'enseignement obligatoire et à lui présenter un rapport évaluant la faisabilité de l'introduction d'un troisième niveau d'exigence (intermédiaire) dans les branches à niveaux au cycle 3. Ce rapport devra notamment présenter : 1. Les effets potentiels d'un niveau intermédiaire sur l'adéquation des rythmes d'apprentissage et sur le parcours scolaire des élèves présentant un profil moyen ou moyen-faible ; 2. L'impact qu'une telle mesure pourrait avoir sur la gestion de l'hétérogénéité des classes et sur les conditions d'enseignement ; 3. Les modalités permettant de garantir une perméabilité efficace entre les différents niveaux durant la scolarité obligatoire ; 4. Les conséquences organisationnelles, pédagogiques, financières et légales d'une telle réforme. De même, il est demandé au Conseil d'État de présenter la même analyse, mais cette fois en lien avec la réintroduction de trois filières (maturité, moderne et préprofessionnelle), de manière à permettre d'identifier la meilleure organisation.		
Développement (obligatoire) : Lors de la mise en application de la nouvelle structure du cycle 3 en 2015, notre canton a fait le choix de la mixité et de la réduction des filières pour favoriser l'égalité des chances. Plus de dix ans après cette réforme historique, le moment est venu de dresser un bilan lucide et pragmatique de son application sur le terrain au cycle 3 (9H-11H). Si l'intention de départ était louable, la réalité quotidienne met en lumière un angle mort majeur : l'absence d'un niveau intermédiaire dans les branches à niveaux (français, mathématiques, allemand, anglais, sciences). Le système binaire actuel (niveau 1 et niveau 2) crée une polarisation qui ne correspond pas à la diversité des profils de nos adolescents et qui génère des effets pervers évitables. Le présent texte proposerait d'introduire un troisième niveau d'exigence (fondamental, moyen ou intermédiaire, avancé), afin d'offrir une structure enfin adaptée à la réalité de chaque élève, pour les motifs suivants : 1. Prendre en compte le « ventre mou » et préserver la santé mentale des élèves En n'offrant que deux options de vitesse, le système actuel condamne les élèves de niveau moyen-faible à un choix cornélien et délétère : – soit ils intègrent le niveau 2, où ils subissent une pression théorique démesurée, s'épuisent et risquent le surmenage scolaire (burn-out) par peur de la relégation ; – soit ils sont orientés au niveau 1, où le rythme trop lent freine leur progression, brise leur motivation (bore-out) et réduit leur estime de soi. Un niveau intermédiaire offrirait à cette catégorie d'élèves un rythme parfaitement calibré, stimulant sans être écrasant, garantissant leur bien-être psychologique. 2. Rationaliser les coûts des mesures d'appui pédagogique L'hétérogénéité croissante des classes conduit le canton et les communes à renforcer les dispositifs de soutien pédagogique et les ressources spécialisées. Cette évolution accroît la charge de travail des enseignants et soulève des préoccupations quant à leurs conditions d'exercice. L'introduction d'un troisième niveau permettrait de regrouper structurellement les élèves ayant des besoins		

similaires. Enseigner à un collectif plus homogène s'avère nettement plus efficace sur le plan pédagogique et permettrait de réduire la multiplication des interventions individuelles ultra coûteuses en dehors des heures de cours.

3. Valoriser positivement la voie professionnelle

Aujourd'hui, le niveau 1 souffre encore trop souvent d'une image négative de voie « par défaut ». En créant trois niveaux clairs, nous redonnons une trajectoire positive et des objectifs précis à la classe moyenne du secondaire :

- Niveau avancé : préparation directe et sereine aux exigences du lycée (maturité gymnasiale) ;
- Niveau moyen / intermédiaire : préparation idéale pour les écoles de culture générale (ECG) et les apprentissages à fortes exigences théoriques ;
- Niveau fondamental : consolidation des bases pour les apprentissages pratiques (CFC et AFP).

4. Garantir la perméabilité grâce au modèle postobligatoire suisse

Certains craignent qu'un troisième niveau ne rigidifie le système. C'est oublier la force exceptionnelle du modèle éducatif helvétique. Notre pays ainsi que notre canton disposent de formidables passerelles postobligatoires (maturité professionnelle après un CFC, école de culture générale, passerelle Dubs, gymnase pour adultes, brevets, maîtrises...). Le secondaire obligatoire n'a pas à porter seul le poids d'un tronc commun absolu au détriment de l'apprentissage des élèves. Permettre à un jeune de prendre son temps dans un niveau adapté au secondaire, c'est lui donner les bases solides pour réussir son entrée dans le postobligatoire, où toutes les portes lui resteront ouvertes par la suite.

L'école neuchâteloise ne doit pas choisir entre l'excellence et l'équité. En affinant nos structures par l'ajout d'un niveau intermédiaire, nous offrons à chaque élève la garantie d'étudier à sa juste vitesse, tout en redonnant de l'air à nos enseignants.

Demande spécifique liée au traitement

Urgence	NON
---------	-----

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Christophe Peter

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Manon Freitag	Alexis Maire	